

B L O C

Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion
Association des Producteurs de Cinéma
Distributeurs Indépendants Réunis Européens
Groupement National des Cinémas de Recherche
Guilde Française des Scénaristes
Société des Réalisateur de Films
Syndicat des Distributeurs Indépendants
Syndicat Français des Artistes Interprètes
Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires de l'Audiovisuel et du Spectacle Vivant Dramatique
Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs
Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation
Syndicat des Producteurs Indépendants
Union de l'Édition Vidéographique Indépendante

40 rue Louis Blanc 75010 Paris

L' A R P

Société civile des Auteurs Réalisateur Producteurs

7, avenue de Clichy 75017 Paris

U P F

Union des Producteurs de Films

9 rue d'Artois 75008 Paris

La filière indépendante unie pour repenser la diffusion des films : 50 mesures pour la diversité du cinéma

Le BLOC, l'ARP et l'UPF proposent à la concertation une plateforme de propositions destinée à faire évoluer les outils de régulation de la diffusion des films en salles et garantir une véritable diversité du cinéma.

Alors que les travaux des Assises pour la diversité du cinéma, engagés par le CNC et basés sur les rapports de René Bonnell et du groupe Réalisateur Techniciens Producteurs, doivent se conclure d'ici l'été, la question de l'exploitation des œuvres est au cœur des préoccupations.

Il est impossible de s'interroger sur l'économie du secteur sans analyser en profondeur l'exposition des films en salles, marquée par une forte concentration, qui impacte l'ensemble de la filière.

Le paysage de l'exploitation a profondément changé ces dix dernières années, il est donc indispensable de trouver ensemble les contours d'une nouvelle régulation équilibrée, efficace et vertueuse.

C'est pourquoi le BLOC, L'ARP et l'UPF proposent à la concertation une plateforme de nature à favoriser notamment un renforcement de l'exploitation indépendante, une meilleure exposition des œuvres cinématographiques dans toute leur diversité, une amélioration du partage de la valeur, et ce, dans un environnement économique mieux analysé, et anticipant les évolutions du secteur.

Le Cinéma commence en salle et toute réflexion autour de son financement et de son avenir ne peut s'envisager sans redéfinir collectivement et sereinement les contours de sa diffusion.

Paris, le 11 juin 2014.

Contacts :

BLOC : Juliette Prissard-Eltejaye (SPI) : 01 44 70 70 44 / Julie Lethiphu (SRF) : 01 44 89 99 65

ARP : Florence Gastaud : 01 53 42 40 00

UPF : Marie Paule Biosse-Duplan : 01 44 90 07 10